

LUNDI 6 MAI 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 6^e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-neuf à 10h15, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau a Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur Robert Meyer annonce l'ouverture de la séance à 10:15

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

190506-01 Il est proposé par monsieur Marc St-Aubin

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Demande d'assistance technique au gouvernement provincial suite aux inondations
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté avec les modifications suivantes, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 RÉSOLUTIONS

3.1 Demande d'assistance technique au gouvernement provincial suite aux inondations

ATTENDU que les conseillers ont renoncé à l'avis de convocation écrite tel que stipulé dans l'article 152 du code municipal;

ATTENDU que les conseillers renoncent aussi à l'avis de convocation de 48 heures (art. 156) vu l'état d'urgence

ATTENDU que la municipalité de Boileau a déclaré l'état d'urgence locale par deux (2) fois, les 21 et 24 avril 2019;

ATTENDU que deux (2) semaines après l'état d'urgence le niveau d'eau du Lac au Loup ne descend pas assez rapidement et que des maisons sont toujours inondées;

ATTENDU que la municipalité de Boileau a fait la demande par deux (2) fois pour les besoins d'un expert en infrastructure routière;

190506-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la municipalité de Boileau demande l'assistance du gouvernement provincial pour avoir de l'aide technique pour évaluer la situation au Lac au Loup.

Adoptée à l'unanimité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

190506-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la séance soit et est levée à 10h20

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale, secrétaire-trésorière